



**FLAGY**  
Seine et Marne

# Les Brèves

## du Conseil

**N°1**  
Septembre  
2008

Horaires d'ouverture de la mairie : Mardi 16h - 18h30 • Jeudi 16h - 18h • Samedi 8h30 - 10h30

Chers Madame, Mademoiselle, Monsieur,

C'est maintenant sur la réalité des projets, sur notre capacité d'innovation, mais aussi sur les méthodes de concertation pour les élaborer et les réaliser et sur la qualité des services rendus que nous serons normalement jugés.

Je ne vais pas ici reprendre en détail les propositions que nous avons faites et qui désormais constituent le contrat qui nous lie avec vous tous.

Sachez que notre action sera fondée sur des principes, à savoir : le respect des engagements pris, l'écoute et le dialogue, la transparence et le respect des différences, la volonté de faire de Flagy un village plus solidaire, dynamique et beau.

Je voudrais aussi vous rappeler qu'il existe une morale et une vertu républicaines auxquelles nous sommes très attachés et que dans ce domaine là, les élus ont un rôle tout particulier, ils doivent être porteurs d'exemplarité.

Jacques Drouhin



## REMERCIEMENTS

Suite à une demande des jeunes du village souhaitant disposer d'un terrain pour y créer un **circuit de Bi cross** notre conseillère municipale Eliane FABRIS et ses parents Mr et Mme Gaston BEGUE ont eu la gentillesse de mettre à leur disposition le terrain situé derrière l'école.

## Actu Papier/écran

Notre préoccupation est de vous tenir informer le plus honnêtement possible pendant toute la durée de notre mandat, de nos projets, de nos décisions et de nos réalisations.

Pour cela nous nous appuyons sur **2 supports informatifs**, l'un sous la responsabilité de Muriel NARBONNE avec la parution d'un petit périodique « **les brèves du Conseil** » et le second sous la responsabilité de Jean-Marie COURTOIS et de François DOMMERGUE par un **site internet** dont le lancement est prévu le 1<sup>er</sup> Octobre 2008.

**A tous bonne lecture et à très bientôt sur le site.**  
La rédaction

## Fleurissement du village Un beau challenge

Après avoir constitué une équipe concernant le projet de plantation d'une vigne, nous souhaiterions avoir la même démarche pour le projet de fleurissement du village.

Ce groupe aura une mission d'étude, d'accompagnement et de sensibilisation auprès des familles.

Ce projet s'inscrit dans le but d'obtenir le label « Petite cité de caractère »

Si vous êtes intéressés par cette initiative vous pouvez contacter :

**Annick ANTOINE**  
au 01.60.96.68.60  
**Jacques DROUHIN**  
au 01.64.24.91.86



Ces projets s'inscrivent dans notre volonté de développer et d'améliorer les infrastructures pour les jeunes du village. Nous vous parlerons dans un prochain numéro de la réhabilitation du terrain de foot.

Chargé de l'animation  
Antoine Delion

## Création d'un espace multisports C'est pour bientôt

Dès 2009 **les jeunes de tous âges** pourront bénéficier d'un espace multisports, situé derrière l'école à la place du terrain de tennis actuel.

Sur un revêtement en gazon synthétique cet espace sera composé de 2 buts, 2 panneaux de basket, d'un filet de tennis/volley/badminton.

Il sera entouré d'une palissade en bois. Les filets seront rehaussés et consolidés afin que les ballons ne sortent pas de l'aire de jeux ; Adossé à lui un autre **espace pour les plus petits** sur une surface adaptée pour eux avec 2 buts et 2 panneaux de basket de dimensions plus modestes.

Cette réalisation est en partie financée par la réserve parlementaire : subvention demandée par le conseil municipal et obtenue par notre député Didier JULIA.

## FLASH INFOS

**En juin**

Inventaire du patrimoine de l'église



A la demande du Conseil Municipal pour la première fois un **inventaire des objets d'art et des tableaux** a été réalisé en juin. Un exemplaire de ce document a été remis à l'ASPF.

**12 septembre**

Intégration du Clos de l'Orvanne

Dans la salle des fêtes de Flagy le Maire et les conseillers municipaux ont invité le 12 septembre l'ensemble des familles du Clos de l'Orvanne ainsi que les nouveaux habitants arrivés en 2008 à lever **le verre de l'amitié**. Ce fut un réel échange de fraternité que chacun a pu apprécier.

**Fin septembre**

Aire de jeux pour les petits

A la demande de la municipalité un **contrôle de l'ensemble des jeux** derrière l'école a été effectué par la société SOLÉUS. Il s'avère que le toboggan n'est plus aux normes de sécurité. Nous avons donc décidé de le remplacer. La réception du nouveau jeu est prévue fin septembre.

**12 octobre**

Course cycliste

La traditionnelle course cycliste organisée par le vélo-club de St Mammès aura lieu le dimanche 12 octobre. Les départs et les arrivées s'effectueront dans la **rue d'Episy** vers la rue du Moulin. A cette occasion le Maire remettra une coupe.

**Avant le 31 décembre**

Inscription sur la liste électorale

N'oubliez pas de vous inscrire, avant le 31 décembre, aux heures d'ouverture de la Mairie, muni d'une **pièce d'identité** et d'un **justificatif de domicile**.

## Plantation de la vigne C'est parti !

Avec une première réunion le samedi 6 septembre où une trentaine de participants ont entendu 3 intervenants qui ont su par leurs propos, conforter l'assistance d'avancer sur ce projet.

Puis nous sommes allés visiter l'ancien jardin communal où aura lieu cette plantation et la cave sous la mairie.

L'équipe constituée d'hommes et de femmes se réunira prochainement

sous la houlette de Fabrice TESTOLIN et de Patrick JACQUES propriétaire d'une vigne à Montmachoux afin d'établir un planning des travaux.

Nous donnons rendez-vous à tous les flagiens dans 3 ans pour assister au premier tirage du vin de Flagy.

*Réunion et décision collégiale...  
En équipe sur le terrain.*



## Voirie Un planning bien chargé !

**Septembre 2008**

Les travaux d'amélioration de voirie, dans notre commune, débiteront par un rehaussement de chaussée, du début du chemin des saules afin de la mettre au même niveau que la rue du Moulin Billard et supprimer les petits poteaux métalliques qui se trouvent actuellement à cet angle de rue et sont fréquemment arrachés. La sécurité s'en trouvera renforcée.

**Fin 2009**

Ensuite, dans le cadre du contrat triennal de voirie, nous procéderons à la pose de bordures de trottoir rue de la Croix Saint Marc ainsi que rue Tripier.

Les trottoirs seront en partie couverts d'un enrobé noir et en partie engazonnés ou fleuris.

Les revêtements de chaussée seront repris et améliorés.

La rue de l'Orvanne verra, elle aussi, la pose de bordure de trottoir ainsi qu'un aménagement à l'entrée du futur bâtiment technique municipal.

La rue d'Episy ne sera pas oubliée, non plus, le trottoir sera lui aussi revêtu d'enrobé et pour moitié engazonné ou fleuri, côté des numéros pair, de l'entrée du village venant de Thoury-Ferrottes jusqu'à la rue des Bordes.

**2009/2010**

Les entrées de village se verront aménagées par la D.D.E. Plantation d'une haie arbustive de chaque côté sur quelques dizaines de mètres.

Le revêtement de chaussée sera de couleur différente, avec une bande centrale en résine blanche.

Cet aménagement a pour but de faire ralentir les véhicules entrant dans le village et sera entièrement pris en charge par le Conseil Général.

Seul l'entretien des haies nous incombera par la suite

**SIGNALISATION :  
2008**

Lorsque cet article paraîtra, certaines modifications ou changement de panneaux seront déjà effectués ou sur le point de l'être.

En effet des panneaux de signalisation actuels sont défraîchis et leur remplacement s'avère nécessaire, d'autres seront purement et simplement supprimés pour différentes raisons : non-conformité avec le code de la route ou absence d'arrêté municipal ...

**Chargé de la voirie  
Gérard AUPETIT**

## Sécurité Nouveaux matériels

Nous avons doté les agents communaux de **nouveaux matériels d'entretien** : Tondeuse - taille haie - élagueuse - meuleuse - perceuse et divers équipements de sécurité.

L'amélioration de l'éclairage public débutera dès l'obtention de la subvention pour le remplacement de tous les lampadaires de la rue d'Episy ainsi que l'installation de nouveaux points lumineux dans la rue de St Ange, la rue du Moulin et dans la rue de l'Hôtel Dieu.

D'autre part, le danger de câbles électriques trainant sur la place du village lors de manifestations, nous a conduits à la mise en place d'une borne « forain » répondant aux normes de sécurité en vigueur.

**Chargé de la sécurité  
Antoine FENOLL**

## Contrat rural Bientôt une réalité

Le 28 juillet dernier la commission urbanisme a reçu l'architecte chargé du dossier du contrat rural.

Mr Héroult nous a présenté un projet de plans concernant la future mairie, le local technique et la salle multifonctions. Fin septembre après avoir tenu compte des observations faites par les conseillers, il présentera l'ensemble du dossier au service des « bâtiments de France ». Sous réserve des imprévus la chronologie des opérations sera la suivante :

- Dernier trimestre 2008, délibération du conseil municipal
- Publication
- Dépôt des permis de construire
- Appel d'offre et choix des entreprises
- 1<sup>er</sup> trimestre 2009 démarrage des travaux du local technique et du local multifonctions

- Eté 2009 fin des travaux
- Dernier trimestre 2009 démarrage des travaux de la future mairie
- Vous pouvez consulter les plans sur le site internet

D'autre part je rappelle que les modalités d'un contrat rural (3 projets, 300.000 € dont 20 % à la charge de la commune) sont restées inchangées depuis 20 ans ce qui signifie que ce montant ne permet plus de financer dans sa totalité les 3 projets, aussi sommes nous contraints de vendre l'ancienne maison d'habitation située à l'angle de la ruelle du 19 mars 1962 et de la place de la mairie. La commission urbanisme ne manquera pas de vous tenir informé de l'état d'avancement des travaux.

**Chargée de l'urbanisme :  
Elisabeth SEILER**

## Petit patrimoine Dans la perspective d'un label

La présence de la rivière marque le cœur de notre village. Entretien et rénover le petit patrimoine composé de lavoirs, abreuvoirs, passerelles ainsi que le vieux pont est aujourd'hui nécessaire.

Le Centre d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de Seine et Marne nous recommande dans son étude d'effectuer un travail de restauration respectueux de l'état d'origine. Dans cet esprit, le pont de pierre rue du Poëlon, ses abords, abreuvoir et lavoir seront repris dans leur ensemble. Les tabliers des passerelles dont la structure métallique est globalement en bon état,

ainsi que leurs abords, abreuvoirs et lavoirs nécessitent une restauration plus ou moins importante selon les rues.

Conjointement, l'inscription des rues comportant ces édifices au Plan Départemental des Itinéraires et de Petite Randonnée nous ouvre la possibilité d'obtenir de la part du conseil général des subventions pouvant atteindre 70% du montant des travaux à réaliser.

Cette réhabilitation du petit patrimoine se déroulera sur l'ensemble de la durée du mandat de l'équipe municipale actuelle.

**Chargé de l'environnement  
Fabrice TESTOLIN**

## Le marché du village

Faisant suite à la délibération du conseil municipal du 13 mai 2008 une borne forain a été installée à proximité de la salle des fêtes afin de satisfaire les associations et les producteurs qui viendront s'installer sur la place du village. Après consultations des intéressés, il a été décidé de démarrer le marché le 1<sup>er</sup> dimanche

de chaque mois à compter du mois de mars 2009.

Actuellement, une dizaine de producteurs ont donné leur accord. Souhaitons que cette prochaine animation sur la place du village soit un vrai succès. Début janvier une campagne d'information sera faite dans les médias.

**Jacques DROUHIN**

## Finances Baisse des impôts locaux

Lors de la délibération du 7 avril 2008, le conseil municipal a décidé, pour faire suite à notre promesse électorale, de réduire les 4 taxes locales ainsi que la taxe d'enlèvement des ordures ménagères.

Cette décision constitue en fait une double réduction, à savoir :

- D'une part, aucun ajustement n'a été réalisé sur la base de l'inflation, importante comme tout le monde le sait en 2008,
- D'autre part, une réduction de 1.5% a été pratiquée sur les différentes taxes comme promis.

La décomposition des baisses de taux est la suivante :

**a) Taxes locales passant de 49,77% à 49,02% soit une baisse en pourcentage de 1,5%**

- taxe habitation ramenée de 6.51% à 6.41%
- taxe foncière bâti de 10.81% à 10.65%
- taxe foncière non bâti de 27.17% à 26.76%
- taxe professionnelle de 5.28% à 5.20%

**b) la taxe d'enlèvement des ordures ménagères est ramenée de 18.46% à 17.48%**

En accord avec le percepteur, Monsieur HUREL, nous présenterons nos budgets par titre de chapitres dans un souci de simplification.

Les conseillers se chargent de trouver préalablement les subventions nécessaires à la réalisation de nos projets.

**Chargée des finances  
Catherine JOUIN-REY**

### Infos pratiques N'attendez pas

Vous avez prévu un voyage à l'étranger, mais votre carte d'identité n'est pas valide, ni votre passeport !

C'est le moment d'en faire la demande, car il faut compter 3 semaines pour obtenir une carte d'identité (gratuite) et 2 semaines pour un passeport (Payant par timbres fiscaux : 60 € (personne majeure) 30 € (personne mineure entre 15 et 18 ans))

**Liste des documents à fournir**

- Copie intégrale de l'acte de naissance en original
- 2 photographies d'identité récentes
- La preuve de la nationalité française
- Un justificatif récent de domicile
- Un document officiel avec photo permettant de vous identifier
- Le formulaire de demande rempli et signé (délivré en mairie)

**Vous perdez votre carte d'identité ou votre passeport :**

La déclaration de perte sera faite à la mairie

**Pour une sortie de territoire :**  
Document délivré par la Mairie

**Pour tous renseignements concernant l'obtention ou le renouvellement de ces deux documents contactez le secrétariat  
01.60.96.64.18**

## Ils sont à votre écoute

**Les permanences assurées par les adjoints ont lieu tous les samedis matin de 8 h 30 à 10 h 30 :**

**SEPTEMBRE :**

06/09 ANTOINE Annick  
13/09 AOUADHI Monder  
20/09 INACIO Christelle  
27/09 AUPETIT Gérard

**OCTOBRE :**

04/10 ANTOINE Annick  
11/10 INACIO Christelle  
18/10 AOUADHI Monder  
25/10 AUPETIT Gérard